



Quel avenir pour le paiement dans les prochaines années ?

Dans l'univers des paiements comme sur bon nombre de secteurs, la pandémie a eu, a et aura un impact évident. La digitalisation accélérée en est une des conséquences (et elle sera sans retour en arrière), tout comme l'intensification du paiement sans contact dopé en France par son plafond relevé à 50 euros, du paiement mobile, du paiement par wallet...

Cependant la crise sanitaire n'est pas la seule explication de la transformation du paiement et des solutions qui en émanent. En effet, les consommateurs ont pris un virage important dans leurs attentes et dans leur façon de consommer : passage d'une consommation basée sur la propriété à une consommation à l'usage, demande de plus de flexibilité, de fluidité et de choix dans les parcours d'achat, besoin d'immédiateté. Ces évolutions des comportements imposent à l'industrie des paiements une refonte en profondeur.

Certains acteurs, comme les GAFAs et leurs homologues chinois, les BATX, ont bien saisi ces évolutions et se préparent à façonner, à leur manière, le paiement de demain. Face à ces mastodontes américains et chinois, l'Union européenne n'a pas d'autres choix que de bâtir une Europe des paiements sur des bases solides, car il en va de sa souveraineté.

Des innovations pour toutes les formes de paiement

Payer de n'importe où, à n'importe quel moment, de façon rapide et simple, via un seul service, avec une seule identification, et bien sûr, dans un cadre innovant et sécurisé, voilà ce qu'attendent aujourd'hui les consommateurs.

C'est donc tout naturellement que le paiement de demain va orienter ses efforts d'innovation vers :

- Plus de mobilité avec une multiplication des développements technologiques pour des applications de paiement mobiles natives, qui bénéficieront aussi à l'évolution du sans contact et des wallets.
- Le paiement sans contact : fort de son succès (utilisé aujourd'hui en France pour la moitié des paiements par cartes), le sans contact voit son avenir devenir biométrique. Les cartes bancaires biométriques, où les empreintes digitales remplacent le code pin, commencent d'ailleurs à faire leur apparition.
- Les Wallets ou porte-monnaies électroniques : appréciés pour leur sécurité, ils poursuivent leur essor partout dans le monde, avec une croissance tirée vers le haut par les utilisateurs asiatiques (60% des paiements en Asie se font par wallet contre 26% en Europe).
- Le paiement vocal : grâce à l'utilisation croissante des assistants vocaux, montres ou enceintes connectées, smartphones évidemment, le voice commerce décolle enfin. Et avec les appareils embarqués (voitures, télés, consoles de jeux...), on est encore loin d'avoir fait le tour de tous les usages et opportunités possibles.

- L'Instant payment : ce virement instantané va s'installer progressivement mais durablement parmi les moyens de paiement européens. Grâce au paiement en temps réel qu'il permet, à l'absence de date de fin de validité et à son plafond bien supérieur à celui des cartes bancaires, il répond parfaitement aux nouveaux modes de consommation.

Pour les marchands, l'avenir est à une plus grande flexibilité afin qu'ils gagnent en agilité pour mettre en place rapidement de nouveaux modèles de vente tels que le request to pay, ou le Variable Recurring payment,.. permis par l'Open Banking et le partage des données entre acteurs financiers.

Le paiement : un enjeu de souveraineté européenne

Le rôle prépondérant des réseaux de carte internationaux et l'arrivée de nouveaux acteurs, de l'Internet notamment, sur le marché des services financiers incitent fortement l'Europe, depuis plusieurs années déjà, à organiser et structurer un cadre réglementaire européen harmonisé. La DSP2 marque une étape majeure sur cette voie et l'émergence de l'instant payment comme moyen de paiement paneuropéen montre qu'il existe une vraie volonté de l'Europe de ne pas dépendre des Américains aujourd'hui, ni des Chinois demain.

Le lancement de l'Initiative européenne des paiements (EPI), projet interbancaire majeur dans lequel une vingtaine de banques européennes sont actuellement engagées, constitue une nouvelle étape vers la souveraineté européenne dans le domaine des paiements.

En visant la création d'un nouveau standard européen des paiements, unifié pour les consommateurs et les marchands, l'EPI peut se révéler décisive, pour peu que les pays arrivent à se mettre d'accord sur une roadmap commune et sur son financement.

Mais dans cette évolution vers l'Europe des paiements, que nous soutenons avec enthousiasme, tous les acteurs concernés doivent être intégrés. Les Fintechs au premier chef : en plus de leur capacité à innover, elles ont une réelle expertise terrain et, pour certaines d'entre elles, un engagement déjà important dans des projets paneuropéens. Il serait donc fort dommage de se priver de leurs expertises et leurs expériences pour un projet d'une telle ampleur et aux enjeux cruciaux...

Le paiement de demain est loin d'être figé, le secteur étant très actif, les acteurs nombreux et les initiatives multiples. L'avenir est aux paiements fluides qui répondent à des usages, à des besoins et qui garantissent à la fois sécurité et respect de la protection des citoyens.

La sortie de pandémie, que nous espérons tous, sera aussi l'occasion de poser les bases de cette Europe des paiements de plus en plus nécessaire.